



FEDERATION DES ENTREPRISES
DU COMMERCE
ET DE LA DISTRIBUTION

Communiqué de presse

Paris, le 17 juin 2009

A l'issue de la réunion du 17 juin, tous les distributeurs s'engagent autour de la FCD pour une sortie de crise rapide

La FCD, mandatée par l'ensemble des acteurs du commerce y compris Intermarché et Leclerc - qui n'en sont pas membres - a participé à la réunion de ce jour au Ministère de l'économie.

En préalable à toute discussion, la FCD appelle les pouvoirs publics à ses responsabilités et leur demandent de faire cesser immédiatement les dégradations des biens, les violences et leurs conséquences pour les salariés et les clients.

Lors d'une rencontre hier avec les pouvoirs publics, les distributeurs se sont déclarés conscients des difficultés d'un certain nombre de filières agricoles suite à la dérégulation du marché et au démantèlement de la politique agricole commune. Ils ont unanimement affiché leur volonté de contribuer à des initiatives de sortie de crise et à la recherche de solutions pérennes.

Ils ont également confirmé leur volonté de participer à des réunions par filière de production pour aborder des solutions concrètes dont plusieurs ont déjà été émises (prix de référence, prix de soutien, opération de dégagement entre autres). Cependant, ces réunions doivent être ouvertes à l'ensemble des organisations représentatives du monde agricole.

Les distributeurs s'engagent à donner suite à toutes initiatives engagées par les pouvoirs publics. Ils ne s'opposent pas à toute revalorisation des prix des produits agricoles validés par les pouvoirs publics, tout en rappelant que l'administration dispose de tous les éléments de facturation, de tarification et de marges. Ils confirment leur volonté de contribuer au bon fonctionnement de l'observatoire des prix.

Pour sortir des tensions interprofessionnelles actuelles, ils demandent au Premier Ministre d'organiser ces réunions sous son égide.

FCD

La Fédération représente les entreprises du commerce à prédominance alimentaire. Ce secteur compte 650 000 salariés, 1 400 hypermarchés, 5 600 supermarchés, 3 700 maxidiscomptes et 15 500 magasins de proximité, soit environ 26 000 points de vente pour un volume d'affaires de 170 milliards d'euros. Elle intervient notamment dans les domaines de la sécurité alimentaire, le développement durable, les relations économiques (PME, industriels, filières agricoles), les relations avec les partenaires sociaux et sur les sujets liés à l'aménagement du territoire et d'urbanisme commercial.

Contact : Muriel Hoyaux (FCD) - Tél : 01 44 43 99 01 - Fax : 01 47 20 53 53